

## DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

### PENICAUD PATRIMOINE

EURL au capital de 3000€, RCS de ORLÉANS n° 811 521 053

SIREN : 811521053, Code APE/ NAF : 6622Z

Adresse : 26 avenue Saint Mesmin 45100 ORLEANS

Tel : 02 38 88 21 73, Email : [contact@penicaudpatrimoine.fr](mailto:contact@penicaudpatrimoine.fr)

RCP et garantie financière : ZURICH INSURANCE, 112, avenue de Wagram, 75017 PARIS

### 1. NOS STATUTS LÉGAUX ET AUTORITÉ DE TUTELLE

Conformément aux dispositions de l'article 325-3 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et à la loi n°2005-1564 du 15 décembre 2005, toute société indépendante de gestion de patrimoine doit informer le Client de ses statuts réglementés et de ses principaux établissements promoteurs.

**Votre Conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, banque et finance ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) sous le n° 17005744 en qualité de :**

- **Conseiller en investissement financier :**

CIF (Conseiller en Investissements Financiers), susceptible de fournir des conseils en investissement de manière indépendante et non indépendante au sens de l'article 325-5 du RGAMF, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)<sup>1</sup> sous le numéro E009180.

- **Intermédiaire en assurance :**

- Courtier d'IAS en assurance de catégorie « b » selon l'article L.520-1 II 1° n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance ; il peut vous être communiqué, sur simple demande, le nom des entreprises d'assurance avec lesquelles le Cabinet travaille.

- Il n'existe aucun établissement promoteur de produits avec lequel il y a un lien capitalistique, commercial ou financier.

Nous nous engageons à respecter intégralement le code de bonne conduite de ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur son site Internet.

---

<sup>1</sup> Adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

- **Agent Immobilier :**

- Titulaire de la Carte de Transaction Immobilière n° CPI 4501 2019 000 040 777 délivrée par CCI du Loiret. La société ne peut recevoir ou détenir aucun fonds, effets ou valeur.

#### **RCP et Garanties professionnelles :**

Votre Conseiller dispose d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code Monétaire et Financier et du Code des Assurances.

Souscrites auprès de : ZURICH INSURANCE - 112, avenue de Wagram, 75017 PARIS.

Numéros de polices : 7400026945.

## **2. NOS DIFFÉRENTS NIVEAUX D'INTERVENTION**

Compte tenu de l'activité du **conseil en gestion de patrimoine**, trois niveaux d'intervention sont envisageables :

- la mise en place d'une ou plusieurs **préconisations ponctuelles « produits »** ;
- la mise en place d'une ou plusieurs **préconisations** dans le cadre **d'une lettre de mission** dont les contours ont été préalablement définis et pour laquelle **un devis** a été réalisé ;
- la mise en place d'une préconisation dans le cadre **d'une lettre mission** dont les contours ont été préalablement définis et pour laquelle **un devis** a été réalisé avec la volonté d'avoir **un suivi et un accompagnement contractuellement déterminés**.

## **3. NOS HONORAIRES ET SYSTÈME DE RÉMUNÉRATION**

En fonction des missions proposées, le Conseiller pourra facturer des **honoraires** suivant un barème forfaitaire spécifique à chaque mission, ou un tarif horaire de 150 €. Le montant sera inscrit dans la lettre de mission ou dans un devis préalable à la mission et signé.

En cas de prescriptions de préconisations, le Conseiller pourra recevoir des **rétrocessions de commissions** par les établissements promoteurs de produits liés aux investissements que vous réaliserez. Le Conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 50%.

Au titre de l'accompagnement du Client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le Client.

#### 4. NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

IMMOBILIER D'INVESTISSEMENT	SCPI Location nue Location meublée Nue-propriété	BOUYGUES IMMOBILIER – VINCI – PERL – NEXITY – HISTOIRE ET PATRIMOINE – COGEDIM – LA FRANCAISE AM – PERIAL – PAREF GESTION – AMUNDI IMMOBILIER – SOFIDY – SEVERINI – FIDUCIAL – NEXITY – KAUFMAN & BROAD – CIR – VOISIN - URBAN PREMIUM – PROMEO PARTNERS – COLOCATERE – LES VILLAGES D'OR – SAS MEDICIS – SECOM IMMOBILIER -CAP WEST - PRIMONIAL...
EPARGNE PROFESSIONNELLE et RETRAITE	Contrat de retraite Madelin PEE PERCO Article 83 IFC Perp	DEBORY ERES – UNEP – SWISS LIFE – AVIVA...
ASSURANCE-VIE CAPITALISATION	Contrats multi- supports et multi- gestionnaires Contrats éthiques Contrats à participation aux bénéfices différés PERP	SWISS LIFE – AGEAS – GENERALI – INTENCIAL – VIE PLUS – UNEP – GENERALI – AVIVA – VITIS LIFE - SEP...
GESTION D'ACTIFS	Sélection de SICAV et FCP	CARMIGNAC GESTION – M&G INVESTMENTS – DNCA FINANCE – CPR AM – H2O AM – LA FINANCIERE DE L'ECHIQUEUR – COMGEST – FIDELITY – EDMOND DE ROTHSCHILD AM – AMUNDI AM – ODDO AM – KEREN FINANCE – FRANKLIN TEMPLETON INVESTMENTS – LAZARD FRERES GESTION – ROTHSCHILD & CIE GESTION – MONETA AM – NORDEA – ROUVIERS ASSOCIES – PICTET & CIE – HMG FINANCE – SYCOMORE AM – LA FRANCAISE AM – AMILTON AM – SCHELCHER PRINCE GESTION – TOCQUEVILLE FINANCE – MANDARINE GESTION – ALKEN LUXEMBOURG – INVESCO AM – SWISS LIFE ASSET MANAGERS – GENERALI INVESTMENTS EUROPE – AXA INVESTMENTS MANAGERS – MONTPENSIER- MONTSEGUR FINANCE – KBL RICHELIEU GESTION – BLACKROCK AM – BNP PARIBAS AM – ABERDEEN AM – AVIVA INVESTORS – JP MORGAN AM – VARENNE CAPITAL PARTNERS – FOURPOINTS INVESTMENT MANAGERS – CAMGESTION – ALLIANZ GLOBAL INVESTORS – CCR AM – PERCEVAL FINANCE – BNY MELLON AM – HSBC AM – SCHRODERS INVESTMENT MANAGEMENT – LYXOR AM – ECOFI INVESTISSEMENTS – MEESCHAERT AM ...
PREVOYANCE	Individuelle et collective	AVIVA – SWISS LIFE – APRIL – CIPRES - GENERALI
DEFISCALISATION	FIP FCPI  Mandat de gestion	VATEL CAPITAL – 123VENTURE – ALTO INVEST – SYGMA GESTION – INTER INVEST ...
SANTE	Assurances Santé	SWISSLIFE – APRIL – CIPRES - GENERALI

#### 5. TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

En cas de litige ou de réclamation du Client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Vous pourrez présenter votre réclamation à l'adresse du cabinet (contact : Arthur Poisot), qui disposera de dix jours pour en accuser réception, puis de deux mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre.

À défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu saisir un médiateur :

- Médiateur de l'AMF : Madame Marielle COHEN BRANCHE, Médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse, 75082 PARIS CEDEX 02 ; site internet : <http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html?>
- Médiateur de l'assurance : Le Médiateur de l'Assurance, TSA 50110, 75441 PARIS CEDEX 09 ; site internet : <http://www.mediation-assurance.org/Saisir-le-mediateur> ;

- Médiateur produits bancaires et produits immobiliers : Médiation de la consommation, ANM Conso, 62 rue Tiquetonne, 75002 PARIS ;

Site internet : [www.anm-conso.com/anacofi-iobsp](http://www.anm-conso.com/anacofi-iobsp) ou [www.anm-conso.com/anacofi-immo](http://www.anm-conso.com/anacofi-immo).

- Médiateur compétent litiges avec une entreprise : Médiateur de l'ANACOFI-CIF, 92 rue d'Amsterdam, 75009 PARIS.

## **6. CONFIDENTIALITÉ**

En application de l'article 325-9 du Règlement Général AMF, le cabinet s'abstient, sauf accord exprès, de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, les informations concernant ses clients. Cette disposition ne pourra être opposée à ANACOFI-CIF dans le cadre de ses missions de contrôle.

## **7. NOTRE PLUS VALUE**

**Être client de notre cabinet c'est bénéficier :**

- D'une expertise indépendante et à votre service ;
- De recommandations adaptées à vos objectifs patrimoniaux ;
- D'un suivi complet relatif à l'évolution de vos besoins.

**Tout en évitant l'absence d'informations concernant l'évolution permanente de la législation et des marchés.**

## **8. VOS CONSEILLERS**

Nathalie PENICAUD – 06.46.07.35.95 – [nathalie@penicaudpatrimoine.fr](mailto:nathalie@penicaudpatrimoine.fr)

Arthur POISOT – 06.30.94.66.27 – [arthur@penicaudpatrimoine.fr](mailto:arthur@penicaudpatrimoine.fr)

Bureau : 02 38 88 21 73 – [contact@penicaudpatrimoine.fr](mailto:contact@penicaudpatrimoine.fr)

Rédigé en deux exemplaires, dont l'un a été remis au client.

Signature « Le Conseil » Précédée de la mention « Bon pour visa »	Signature « Le(s) Client(s) » Précédée de la mention « Bon pour visa »